

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 27 JUILLET 1858.

No. 16.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— On a besoin immédiatement d'agents honnêtes et actifs pour s'occuper de la distribution de ce journal à Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Sorel. Rémunération très libérale.

Si l'on voulait écouter les défenseurs du ministère, pour être un bon citoyen, il faudrait, ne jamais dire la vérité quand elle peut dévoiler les infamies politiques, ou briser le piédestal de ceux qui, aujourd'hui, possèdent le pouvoir. Il faudrait les approuver !

Malgré la détresse qui ronge toutes les classes de la société, il faudrait répéter que l'abondance règne partout ! Pour ne pas troubler le sommeil ou la digestion des petits Laccollus ministériels, il faudrait cacher la terrible réalité de la situation ! Jamais nous le ferons ! Nous dirons à tous ceux qui voudront l'entendre, que nous sommes au bord d'un abîme ; que ceux qui voudraient nous fermer la bouche, briser notre plume, y ont conduit le peuple, et que si personne ne les arrête dans leur œuvre d'anéantissement systématique ils l'y précipiteront de gaité de cœur !

Qu'est-ce à dire ? dans ces jours de deuil, quand pas un ouvrier ne sait comment il pourra, dans quelques mois, nourrir sa famille, nous nous taisions pour plaire à quelques misérables qui nous pillent et nous vendent à tout instant ! Agir ainsi serait de la démenche. Non, nous le dirons, dès aujourd'hui, plus fortement encore : la misère est à son comble, et, si on ne vient pas au plus vite la secourir, il y aura émeute sur émeute, massacre sur massacre ! La comédie des *longues bourses*, sera, cette année, nous en sommes certain, remplacée par la tragédie des *longues bourses* ! Les valets du ministère diront, sans doute, que nous exagérons ! Patience ! Quelques mois encore et vous verrez MM. du *Canadien* et du *Courrier*, s'il y a exagération ! Ceux mêmes dont vos maîtres ont acheté les votes, seront les premiers à vous sommer de leur donner du pain !

— Que ferez-vous ? Accéderez-vous à leur demande ?

Non, vous ferez comme vous avez toujours fait : vous donnerez des *promesses*, mais du travail, mais du pain ! Jamais ! Vous n'aurez point le courage, le cœur de le faire ! Et d'ailleurs fussiez-vous décidés à agir alors en citoyens et non plus en bourreaux, pourriez-vous apaiser avec quelques miettes une multitude affamée que poussera au désordre et au pillage la pire des révoltes : la *révolte du ventre* ! Et suivant Bacon, c'est la pire des révoltes.

Nous n'avons plus qu'un Conseil à donner à qui de droit, et cela fait, notre devoir de journaliste est rempli ; le voici : c'est que si l'on veut prévenir de grands malheurs, il faut procurer de l'ouvrage IMMÉDIATEMENT aux TROIS ou QUATRE mille ouvriers qui à Québec, depuis six mois sont sans emploi ! L'état pitoyable des finances publiques n'est pas une raison pour négliger une question aussi grave. S'il n'y a plus d'argent pour procurer du travail, il y a le crédit ! Or avec le crédit, le ministère, s'il compte un SEUL HOMME de CŒUR peut sauver LE PAYS ! Mais où le trouver ? Voilà l'impossible.

Tous les jours nous recevons, soit verbalement, soit par écrit, des demandes, des explications de toute sorte, à l'égard de la Caisse d'Economie de Saint-Roch. Comme il nous est impossible de répondre à toutes les lettres, nous allons le faire aujourd'hui, d'une manière publique qui, nous l'espérons, aura l'effet de contenter les plus irritables.

A ceux qui nous demandent de quel droit nous nous permettons d'attaquer les directeurs d'une institution aussi philanthropique ; nous dirons : parce que nous en avons le droit, parce que c'est notre devoir !

Comme journaliste nous devons à nos lecteurs un compte aussi exact possible de tous les faits publics qui les intéressent. Or, la Caisse d'Economie de Saint-Roch étant une institution publique ou l'argent de beaucoup de nos abonnés est à *fonds perdu*, il est de notre devoir de publier les bienfaits qu'en ont retirés les déposants, quand les transactions étaient conduites avec prudence, comme nous avons le droit de démontrer quels avantages la mauvaise administra-

tion des directeurs, enlève aujourd'hui aux intéressés.

Si nous sommes tenus de mentionner les heureux résultats financiers de la Caisse, nous sommes obligés aussi de publier les dilapidations inqualifiables que l'on découvre aujourd'hui. Nous croyons fermement que les si les personnes qui se firent, autrefois, un devoir de proclamer auprès des ouvriers, l'état des finances de cette institution, tant qu'il fut prospère, avaient déclaré franchement leur pensée, quand les paiements ont été suspendus, nous n'aurions pas à déplorer, aujourd'hui, un malheur peut-être irréparable ! Si au lieu de retirer leur argent d'entre les mains de MM. Prévost, Brunet et Gauthier, pour le déposer à la Banque de Prévoyance et d'Épargne de Québec, dès que les transactions, la Caisse parurent suspectes ; elles avaient averti les autres déposants de leurs appréhensions ; nous n'aurions sans doute pas des reproches à adresser, aujourd'hui, à des personnes qui ne méritent ordinairement que des éloges. Nous aimons à croire qu'elles n'ont agi que sous l'effervescence du moment, mais, aujourd'hui, pour réparer en quelque sorte le mal involontaire causé par leur démarche, elles devraient parler, car leur silence est mal interprété par le public. Puisqu'elles ont invité—avec raison—la classe ouvrière à déposer ses épargnes entre les mains des directeurs de la Caisse, elles *doivent*, maintenant, l'aider à sortir de ce mauvais pas. Car, il ne faut pas se le cacher : cette suspension des paiements de la part des directeurs de la Caisse a entraîné des pertes incalculables. Des tuteurs avaient déposé l'argent de leurs pupilles ; on nous assure, même, qu'un pauvre ouvrier avait mis entre les mains des directeurs une somme pour son *inhumation* ; on lui a remis son livret, mais l'argent, point ! On fait perdre aux déposants jusqu'au de là de la tombe ! Des veuves, des orphelins, ont été frustrés de leur argent. En présence de pareils faits, peut-on garder le silence ? Non. Quelque pénible que cela soit, il faut parler, nommer ceux qui ont causé ce désastre, et qui, —horrible à dire—ne veulent pas donner raison aux déposants !

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

— D'après tous les symptômes, d'effrayante détresse que nous voyons surgir au sein des classes ouvrières, nous ne croyons